

COLLEGIENS  
LYCÉENS



# FORMATION DES DELEGUES DES ELEVES 2019 / 2020

CITOYENS  
ACTEURS  
pour le XXIème siècle



Fédération Charentaise des Oeuvres Laiques  
14 rue Marcel Paul - BP 70334  
16008 ANGOULEME  
Tél 05 45 95 17 89  
E-mail : [assoc.fol16@ac-poitiers.fr](mailto:assoc.fol16@ac-poitiers.fr)  
Site internet : [www.fcol16.org](http://www.fcol16.org)

# LA FORMATION DES DELEGUES DES ELEVES

Selon la circulaire du 2 novembre 1990

« La formation doit poursuivre 4 objectifs » :

- . Formation civique.
- . Droit d'expression et apprentissage de la responsabilité.
- . Connaissance de l'établissement et de son environnement.
- . Fonctionnement de l'établissement.

En tant qu'association complémentaire de l'enseignement public agréée par l'Education Nationale, la FCOL Ligue de l'Enseignement de la Charente s'inscrit comme un partenaire privilégié des établissements scolaires.

A travers ce partenariat, nous souhaitons faire en sorte que la formation des délégués entre véritablement dans la vie des collèges et des lycées et participe à l'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté chez les jeunes.

*Chaque formation doit s'adapter, dans sa forme et son contenu, à la réalité de l'établissement.*

COMMENT ?

## QUELQUES EXEMPLES DE FORMULES PROPOSEES PAR LA FCOL

## AUTOUR DE LA FORMATION DES DELEGUES

### LE MODULE

3 heures, sur un thème précis, par exemple :

- « *Le conseil de classe* »
  - « *La conduite de réunion* »
  - « *L'utilisation de l'heure de vie de classe* »
- En complément de l'action des membres de la communauté éducative.  
*Dans l'établissement*

### LA JOURNEE

2 à 3 thèmes liés par un objectif précis :

- « la fonction de délégué »,
  - « les droits et les devoirs des élèves »,
  - « les différentes instances de la vie scolaire ».
- Dans ou Hors de l'établissement.*

### LE CYCLE

Un enchaînement de plusieurs modules traitant chacun un thème et placés à des moments « stratégiques » (après les élections, avant le 1er conseil de classe...) *Successivement dans et hors de l'établissement.*

### LE SEJOUR

2 à 3 jours de formation entrecoupés de temps de pratiques sportives ou culturelles.  
*Hors de l'établissement, dans un Centre d'Accueil de la FCOL.*

### PREPARATION DES ELECTEURS

Les élections de délégués sont un tremplin pour faire vivre à tous les élèves une démarche de prise de responsabilités. Elles permettent aussi aux élèves de réfléchir sur les relations avec leurs représentants. Nous proposons une intervention visant à mieux se connaître dans une classe (y compris avec les adultes), sensibiliser les élèves au rôle de délégué et faire émerger des candidatures.

### FORMATION DES JEUNES ELUS AU CA /

#### C.V.C / C.V.L

Parce que la représentation des élèves va au-delà du groupe classe, les élus dans ces instances ont besoin d'une formation spécifique :

- Fonctionnement de l'établissement
- Initiation au montage d'un projet...

### LA VIE ASSOCIATIVE

#### AU COLLEGE ET AU LYCEE

En complément du travail des acteurs, jeunes et adultes, de l'établissement, des moments visant à promouvoir la vie associative, dynamiser l'action des clubs, faire émerger et aider des projets peuvent être organisés. Quelques exemples :

- Mener à bien son projet d'activité.
- Favoriser l'information et la communication.
- Organiser une manifestation.
- Fonctionnement d'une association.

### INTERVENTION « Prévention de la Violence »

#### FORMATION DE FORMATEURS :

**Accompagnement des professeurs principaux**

## Démarches préalables

- Définition avec le chef d'établissement des objectifs et du contenu de la formation.
- Détermination d'une équipe de pilotage (professeurs, conseiller d'éducation, personnels administratifs, parents...).
- Proposition d'un programme détaillé avec évaluation du coût financier.
- Signature d'une convention : FCOL - Ligue de l'Enseignement de la Charente / ETABLISSEMENT pour acceptation



**Pour tout renseignement, contacter à la FCOL - Ligue de l'Enseignement de la Charente :  
Sylvie BREGEON 05 45 95 28 22**

